



*Syndicat CGT des personnels
du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris*

Agents sociaux

Pas d'oral à l'examen professionnel de juin 2010

Dans le cadre du préavis de grève déposé par la CGT pour le lundi 23 novembre 2009, une délégation CGT a été reçue par le directeur général adjoint du CASVP le 19 novembre et a obtenu les avancées suivantes concernant les agents sociaux :

- ⇒ *La proposition de supprimer l'épreuve orale à l'examen professionnel*
- ⇒ *L'ouverture de négociations sur les épreuves écrites*

Ces avancées sont importantes puisqu'elles vont simplifier l'examen professionnel et permettront à plus agents d'être reçus.

L'épreuve orale de 10 minutes était destinée à permettre d'éliminer de nombreux agents qui avaient pourtant réussi l'épreuve écrite.

INSCRIVEZ-VOUS À L'EXAMEN PROFESSIONNEL DE JUIN 2010 DES L'OUVERTURE DES INSCRIPTIONS

La CGT maintient néanmoins sa revendication et ses actions, dans la mesure où le Maire de Paris, Président du Conseil d'Administration du CASVP, refuse d'appliquer le taux maximum pour l'avancement de grade des personnels.

Sur 917 agents sociaux remplissant les conditions d'avancement au grade de 1ère classe, seulement 773 seront promouvables sur les 3 années à venir, s'ils réussissent l'examen professionnel qui sera ouvert pour la 1ère fois, courant juin 2010 :

- ▶ 229 agents promouvables en 2010
- ▶ 349 agents promouvables en 2011
- ▶ 195 agents promouvables en 2012

La CGT incite la totalité des 917 agents promouvables à se présenter à l'examen et exige que tous les reçus soient nommés dès 2010.

La CGT s'engage :

► A mobiliser son collectif formation qui mettra en place dans le mois précédent l'examen **des journées de formation (comptabilisées comme temps de travail) afin d'aider les agents à se préparer.**

De nombreux agents ayant réussi l'examen professionnel seront présents pour répondre à vos questions et à vos **préoccupations.**

La CGT s'engage :

► A faire admettre à l'administration que le bénéficiaire de l'examen reste valable durant 5 années (les 917 agents ne pouvant pas être promus dans les 3 premières années).

La CGT s'engage :

► Lors du C.T.P. (comité technique paritaire) du 1er décembre 2009 où les ratios d'avancement seront définitivement validés, à tout faire pour obtenir plus de promotions et à mettre l'Adjointe au Maire de Paris chargée du CASVP devant ses responsabilités.

Promotion = augmentation de salaire
Pas de défaitisme, organisons-nous tous
pour gagner plus !

Faites circuler ce tract entre collègues, faites le passer aux agents sociaux de votre connaissance. Inscrivez-vous dès maintenant à la formation CGT, au 01 53 80 97 60 ou par messagerie : cgtformation@gmail.com

Se syndiquer à la CGT :

Je souhaite :

Prendre contact Me syndiquer Participer à une formation d'accueil

Nom..... Prénom.....

Service..... Tél..... Grade.....

Adresse personnelle.....

**A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à
La CGT du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris**